

Réouverture des entrepôts Amazon : victoire complète pour les salarié-es

19 mai 2020



RÉOUVERTURE DES ENTREPOTS AMAZON : VICTOIRE COMPLÈTE POUR LES SALARIÉ-ES

Le 19 mai 2020

Ce jour, les six entrepôts français d'Amazon, fermés depuis le 16 avril dernier, ouvrent à nouveau leurs portes. Cette réouverture fait suite à un accord intervenu vendredi dernier entre les instances élues, les syndicats CFDT, CGT, FO et SUD et la direction, mettant ainsi fin au bras de fer judiciaire qui les opposait depuis mars dernier et la pandémie de coronavirus.

Suite à la conclusion d'un accord d'entreprise, la reprise se fera en deux temps sur la base du volontariat, avec au maximum 50 %, puis 80 % du personnel, intérimaires compris, d'ici au 2 juin prochain, l'ensemble du personnel restant continuant à être payé à 100 % par l'entreprise d'ici cette date. L'accord inclut également la poursuite, jusqu'au 31 mai, du versement de 2 euros de majoration par heure travaillé ainsi que le paiement d'un 1/4 h de pause pour éviter aux équipes du matin et de l'après-midi de se croiser.

Une nouvelle procédure d'information-consultation des CSE s'ouvre dès le 19 mai, qui seront assistés de l'expert désigné par le CSEC, en matière de santé et de sécurité sur les différents sites de l'entreprise. Seule ombre au tableau : la direction refuse toujours de payer les pertes de salaire qui font suite aux 350 droits de retrait effectués avant l'arrêt des activités. Les Prud'hommes, qui ont été saisis, trancheront donc cette question.

L'Union syndicale Solidaires se réjouit du caractère progressif de cette reprise, qui confirme que la santé prime sur les intérêts économiques. Plus qu'une victoire juridique, c'est la conjugaison entre la mobilisation du personnel, l'unité syndicale et l'engagement militant qui l'aura permis, avec un retentissement qui s'étend même au-delà de nos frontières.

À l'initiative de l'action engagée avec succès contre Amazon France Logistique devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre, représentatif dans l'entreprise avec 30% des voix aux dernières élections et déjà bien implanté à Lauwin-Planque et à Saran, nous appelons davantage de travailleurs/euses à rejoindre notre syndicat, y compris ceux d'Amazon Transports France mis à contribution pour traiter les marchandises en provenance des plateformes européennes et qui bénéficient par ricochet des avancées de la lutte. Plus forts nous serons, plus longtemps nous serons respectés et les salariés protégés !

Pour nous contacter ou nous rejoindre **ICI**
et pour nous suivre **Facebook** et **Twitter**



RÉOUVERTURE DES ENTREPOTS AMAZON : VICTOIRE COMPLÈTE POUR LES SALARIE-ES

Le 19 mai 2020

Ce jour, les six entrepôts français d'Amazon, fermés depuis le 16 avril dernier, ouvrent à nouveau leurs portes. Cette réouverture fait suite à un accord intervenu vendredi dernier entre les instances élues, les syndicats CFDT, CGT, FO et SUD et la direction, mettant ainsi fin au bras de fer judiciaire qui les opposait depuis mars dernier et la pandémie de coronavirus.

Suite à la conclusion d'un accord d'entreprise, la reprise se fera en deux temps sur la base du volontariat, avec au maximum 50 %, puis 80 % du personnel, intérimaires compris, d'ici au 2 juin prochain, l'ensemble du personnel restant continuant à être payé à 100 % par l'entreprise d'ici cette date. L'accord inclut également la poursuite, jusqu'au 31 mai, du versement de 2 euros de majoration par heure travaillé ainsi que le paiement d'un 1/4 h de pause pour éviter aux équipes du matin et de l'après-midi de se croiser.

Une nouvelle procédure d'information-consultation des CSE s'ouvre dès le 19 mai, qui seront assistés de l'expert désigné par le CSEC, en matière de santé et de sécurité sur les différents sites de l'entreprise. Seule ombre au tableau : la direction refuse toujours de payer les pertes de salaire qui font suite aux 350 droits de retrait effectués avant l'arrêt des activités. Les Prud'hommes, qui ont été saisis, trancheront donc cette question.

L'Union syndicale Solidaires se réjouit du caractère progressif de cette reprise, qui confirme que la santé prime sur les intérêts économiques. Plus qu'une victoire juridique, c'est la conjugaison entre la mobilisation du personnel, l'unité syndicale et l'engagement militant qui l'aura permis, avec un retentissement qui s'étend même au-delà de nos frontières.

À l'initiative de l'action engagée avec succès contre Amazon France Logistique devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre, représentatif dans l'entreprise avec 30% des voix aux dernières élections et déjà bien implanté à Lauwin-Planque et à Saran, nous appelons davantage de travailleurs/euses à rejoindre notre syndicat, y compris ceux d'Amazon Transports France mis à contribution pour traiter les marchandises en provenance des plateformes européennes et qui bénéficient par ricochet des avancées de la lutte. Plus forts nous serons, plus longtemps nous serons respectés et les salariés protégés !

Pour nous contacter ou nous rejoindre [ICI](#)
et pour nous suivre [Facebook](#) et [Twitter](#)



- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Reouverture-des-entrepots-Amazon-victoire-complete-pour-les-salarie-es>